

UPI

lundi 30 août 2010, par [Administrateur](#)

Présentation de l'UPI (Unité Pédagogique d'Intégration)

Le collège est heureux et fier d'annoncer en cette rentrée 2010 l'ouverture d'une UPI troubles des fonctions cognitives. Cette structure entièrement intégrée au collège permet à quatre élèves atteints d'un handicap de suivre un enseignement en milieu scolaire ordinaire.

Placés sous la responsabilité d'une professeure des écoles spécialisée, secondée d'une assistante de vie scolaire collective (avs sco), les élèves seront, en fonction du projet pédagogique développé avec l'ensemble des enseignants, progressivement intégrés dans certains cours.

Un projet personnalisé de scolarisation (PPS) sera établi pour chaque élève.

Plus d'informations sur :

<http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html>